

Comment préparer le concours d'attaché territorial ?

Par **MattMurdock314**, le 12/08/2019 à 11:38

Bonjour à tous,

Ayant obtenu ma licence de droit avec mention il y'a deux mois,j'entre en master "droit des collectivités territoriales" à la rentrée prochaine.

Mon projet professionnel est de devenir attaché territorial spécialisé dans l'administration générale.

Vivant dans les Hauts-de-France,les prochaines épreuves d'admissibilité du concours d'attaché territoriale auront lieu le 9 novembre 2020.

Je suis actuellement en train de me renseigner sur les différents modes de préparations possibles pour réussir ce concours et je dois reconnaître ne plus savoir où donner de la tête entre les manuels,les préparations en ligne ect...

Je voudrais donc bénéficier de conseils auprès de ceux qui auraient déjà passé,voir validé,ce concours.

Je voulais également poser les deux questions suivantes à ceux qui seraient en mesure de m'apporter une réponse à chacune d'entre elles :

-Si je ne réussis pas à valider ce concours,quelles options s'offrent à moi afin de pourvoir à un emploi en ayant comme principal bagage un master "droit des collectivités territoriales" (avec diverses diplômes tel que le C2i,le CLES niveau 2 ect...) ?

-Avec un niveau M1,et avec beaucoup de travail personnel,pourrais-je être en mesure d'obtenir ce concours ?

Je remercie d'avance tout ceux qui répondront à ce message.

NB : j'ai déjà consulté les topics en lien avec ce sujet sur ce site mais nombre de ces informations datent un peu.

NB : je prépare également le concours de rédacteur principal de seconde classe pour la rentrée.

Par **Visiteur**, le 12/08/2019 à 23:20

Bonsoir,

Vaste mais intéressante question...

Tout d'abord, le concours d'attaché territorial est compliqué à réussir (voire presque impossible paraît-il) sans une bonne préparation: je vous recommande de prendre attache auprès de votre CNFPT pour suivre leur préparation. C'est une de mes anciennes collègues de travail qui me l'avait recommandé d'expérience.

Ensuite, je pense que ce qu'il faut retenir c'est qu'étant donné que cela reste un concours, c'est votre culture générale (ce que vous pourrez ajouter en plus des autres candidats dans votre copie) qui fera la différence et vous permettra de vous démarquer.

Enfin, dans la FPT, et voire même celle d'Etat, il faut aussi avoir en tête que dans les années à venir le concours ne sera clairement plus la porte d'entrée pour y accéder. En effet, les recrutements des contractuels (jusqu'à des CDD de 3 ans maintenant) se multiplient. Aussi, je vous recommande de commencer dès à présent à y faire des stages, et à vous développer un petit réseau.

Par **MattMurdock314**, le **13/08/2019** à **09:00**

Bonjour EZOAH et merci beaucoup pour votre réponse,

L'an passé j'ai déjà effectué 2 stages au service urbanisme et environnement de la mairie de ma commune. Je vais tenter d'en faire d'autres dans un autre service voir même une autre structure.

Encore merci pour vos conseils, je me sens d'avantage rassuré. ?